

Pulnoy



EN BREF

Hôtel de Ville - 2, rue du Tir - 54425 Pulnoy
Tél. : 03 83 29 16 64 - E-mail : contact@pulnoy.fr

Envoyez vos coordonnées postales à contact@pulnoy.fr
pour recevoir "Pulnoy en Bref" uniquement par e-mail

Plus d'infos sur www.pulnoy.fr

   VilleDePulnoy

N° 135

Janvier 2021

ÉDITO



Marc Ogiez
Maire de Pulnoy

Chères Pulnéennes, chers Pulnéens,

Le bulletin municipal, ainsi que notre agenda 2021, vous sont parvenus il y a quelques semaines et c'est déjà pour moi, ici, l'occasion de renouveler, du fond du cœur et au nom de toute l'équipe municipale, nos souhaits de nous voir en

2021 en très bonne santé et, donc, en pleine forme.

Mais, au-delà de l'occasion de formuler ce souhait, c'est aussi pour moi l'opportunité d'observer qu'à l'instar de cette année qui vient de s'achever (enfin !), écrire "se voir" relève du miracle.

Avec toute la sincérité qui caractérise le fait de se souhaiter une "bonne santé", ce vœu pourrait, en temps normal, finalement ressembler à une formalité que certains osent parfois nommer "banalité".

Il n'en est absolument rien ! Partager, en cet instant, ne serait-ce que ces quelques mots ("se voir") révèle finalement à quel point cela nous manque, à quel point cela est important, à quel point cela peut presque s'apparenter au bonheur.

En menant cette réflexion, j'ai trouvé cette citation de V. S. Naipaul qui, finalement, convient assez bien à ce que nous ressentons actuellement. Je cite : « Le bonheur est insaisissable. Il est là sans qu'on le sache. C'est seulement quand quelque chose de cataclysmique nous tombe dessus, quelque chose qui détruit la placidité de notre ennuyeuse routine, que nous prenons conscience de ce que nous avons et de ce que nous avons perdu. »

Et si, par ailleurs, on veut bien en croire les scientifiques, la relation aux autres, dans notre vie professionnelle ou privée, est indispensable à notre équilibre. Les gens qui ne souffrent aucunement de la solitude ne courent ni nos rues, ni notre forêt ! Le sentiment de reconnaissance, d'appartenance et d'intégration sociale sont des éléments indissociables du bien-être moral. Nous avons besoin des autres pour réussir, qu'ils se trouvent être de notre famille, de nos collègues, de nos patrons, de nos clients, etc. Notre façon de nous positionner dans la relation dépend des personnes et des situations auxquelles nous sommes confrontés. Elle est liée à l'estime de soi.

Alors, pour 2021, prenons aussi conscience du bonheur qui nous attend, de ce bonheur fait de petites choses, de regards, de sourires, parfois même de disputes. Prenons conscience que de l'avoir perdu n'est finalement lié qu'à un moment, un moment certes encore non maîtrisé dans sa durée, mais un moment vécu, probablement un moment trop long encore à vivre, mais un moment dont on apprendra beaucoup.

Il y a assurément de beaux jours et de belles rencontres qui nous attendent.

SOMMAIRE

■ Article

RCSC, VSA et SVP : pas besoin de pandémie pour être solidaires !

■ En Bref

#jesoutiensmescommerçants

Chèque mobilité

Rue du Roussillon

Des arbres malades

Vous avez aimé

Confiner n'est pas isoler

Permanence d'écoute citoyenne

Vous nous avez demandé...



■ RCSC, VSA et SVP : pas besoin de pandémie pour se montrer solidaire !

Avec la nouvelle année viennent les bonnes résolutions : pourquoi ne pas s'engager à donner un peu de son temps et de son énergie aux autres ?!

Réserve Communale de Sécurité Civile

La RCSC est composée de citoyens pulnéens volontaires, de tous âges et de tous métiers, qui ont signé un acte d'engagement avec la Ville.

Régulièrement formés, ils sont mobilisés **en cas d'événement exceptionnel**, afin d'**apporter une aide rapide et efficace à la population**, de l'alerter, l'informer, la protéger et de soutenir les personnes sinistrées, en collaboration avec les services de secours et d'urgence.

Ces dernières années, les réservistes ont appris, en situation réelle, à choisir le bon extincteur et effectuer les bons gestes selon la nature du feu à éteindre, ils ont participé à un exercice de recherche de personne disparue en forêt, ils se sont entraînés à organiser un centre d'accueil d'urgence dans les délais les plus courts possible...

Afin d'élargir leurs horizons et connaissances, des visites guidées leur ont régulièrement été proposées, telles que le centre de valorisation des déchets Val'ERgie, la station d'épuration des eaux du Grand Nancy, le central d'appel du SDIS54, le poste central de circulation métropolitain, etc.

Dernière visite en date : le centre technique Fibre, à Vandœuvre-lès-Nancy.



Les membres de la RCSC ont besoin de renfort !

+ d'infos en mairie

Voisins Solidaires et Attentifs

Le dispositif VSA a 2 objectifs majeurs :

- Permettre à tous de participer à la sécurité et à la tranquillité du quartier, de ses biens et de ses proches ;
 - Permettre une mobilisation solidaire autour des personnes isolées lors de situations particulières, telles que canicule, inondations, cambriolages...
- Son efficacité dépend pleinement de l'implication de tous, puisqu'**il repose sur l'attention, la bienveillance et la solidarité de chacun.**

Des correspondants de quartier ont pour mission de recenser les comportements et événements "anormaux" qui leur sont signalés par leurs voisins (une personne ou un véhicule inconnu qui passe et repasse dans la rue en observant les habitations avec insistance, par exemple). Ils fournissent ensuite les informations recueillies à la Police municipale, avec un maximum d'éléments utiles à leur analyse (la description de la personne ou du véhicule, dans notre exemple).

Les correspondants sont particulièrement sensibilisés, lors de leur formation auprès de la Police nationale, sur la distinction qui doit impérativement être faite entre vigilance et curiosité (et invités à transmettre cette notion si nécessaire), car il ne s'agit pas de s'espionner entre voisins !

Au terme de leur formation, les correspondants se présentent à leurs voisins pour leur expliquer le rôle de chacun dans le dispositif et transmettre leurs coordonnées.

Seuls 10 correspondants ont été formés à Pulnoy : c'est trop peu pour couvrir l'ensemble des quartiers !

+ d'infos en mairie



NB : les appels aux correspondants sont interdits de nuit, ceux à Police secours (17) devant être privilégiés.

Sauveteurs Volontaires de Proximité

- Plus de 81% des arrêts cardiaques surviennent à domicile ;
- 65 % des Français ignorent les gestes qui sauvent ;
- Chaque année, en France, 50 000 personnes décèdent d'un arrêt cardiaque ;
- Dans le Grand Nancy, le délai moyen d'intervention des secours est de 11 minutes ;
- Le taux de survie à un arrêt cardiaque y est de seulement 4 %.

En l'absence de prise en charge, l'arrêt cardiaque est fatal en quelques minutes. C'est pour cette raison que **l'association Grand Nancy Défi'b a créé un maillon supplémentaire dans la chaîne de survie : le Sauveteur Volontaire de Proximité.** Mobilisé pour réduire le délai d'intervention auprès des victimes, il assure la pose d'un défibrillateur en moins de 5 minutes.

Le SVP suit une formation gratuite de 3h pour reconnaître l'arrêt cardiaque, apprendre la technique de réanimation et le maniement du défibrillateur. Ensuite, il réalise (en alternance avec les autres SVP de son secteur) des permanences à son domicile (selon ses disponibilités et ses envies), muni d'un défibrillateur.

En cas d'arrêt cardiaque dans son secteur, le SVP est alerté directement par le SAMU (15). Sa mission : se rendre au plus vite auprès de la victime afin de mettre en place le défibrillateur et réaliser le massage cardiaque en attendant l'arrivée des secours (pompiers / SAMU).

La Ville de Pulnoy (comme 15 autres communes de la Métropole) a rejoint l'association en vue de développer le réseau des SVP. La ville, divisée en 3 secteurs, comptabilise aujourd'hui 17 SVP : trop peu pour assurer les permanences des nuits et des WE et, ainsi, quadriller l'ensemble du territoire de la commune.

Pour un maillage efficace de tous les quartiers, les SVP de Pulnoy ont eux aussi besoin de renfort !

+ d'infos en mairie



En Bref

■ #JeSoutiensMesCommerçants

Pour soutenir les commerçants locaux dans le contexte actuel, la Métropole du Grand Nancy a développé un site de vente en ligne destiné aux commerces grands nancéens.

Créé lors du premier confinement, le site **achetez-grandnancy.fr** s'adresse à toutes et tous !

- ➔ J'habite ou je travaille dans le Grand Nancy :
Je soutiens mes commerçant.e.s en achetant leurs produits sur ce site internet.
En plus, de nouveaux services sont proposés, tels que de nouvelles options de livraison !
- ➔ Je suis commerçant.e dans l'une des 20 communes de la Métropole :
Je peux m'inscrire dès à présent pour proposer mes produits en ligne. C'est gratuit et je peux bénéficier, si je le souhaite, d'un accompagnement individuel pour développer ma e-boutique.

www.achetez-grandnancy.fr, c'est simple, pratique, local et, surtout, solidaire.

Plus de 200 boutiques sont d'ores et déjà en ligne, dont plusieurs pulnéennes !



■ Chèque mobilité

La Métropole du Grand Nancy mobilise un fonds d'aide aux déplacements pour venir en aide aux foyers mis en difficulté par la crise sanitaire.

Afin de les soutenir, la Métropole a missionné les CCAS de ses 20 communes pour assurer la distribution de chèques dédiés à la mobilité, à utiliser **sur le réseau de transports en commun métropolitain**.

À Pulnoy, les profils suivants peuvent bénéficier de ce dispositif :

- Les personnes occupant un emploi précaire (CDD, Intérim) ou dont le revenu est inférieur ou égal au SMIC ;
- Les étudiants, lycéens, apprentis... ;
- Les personnes adhérentes d'associations culturelles et/ou sportives d'autres communes devant se déplacer pour participer à leurs activités ;
- Les personnes ayant besoin d'être accompagnées lors de leurs déplacements ;
- Les personnes devant effectuer des déplacements dans le cadre d'un suivi médical.



■ Vous avez aimé

L'installation des commerçants du marché sur le mail piéton du bourg a plu aux Pulnéens.

Dimanche 1^{er} novembre, alors que la rue de Nancy, en travaux, ne pouvait pas accueillir les étals du marché, ces derniers ont été installés sur le mail piéton du bourg.



Cette disposition a rencontré un beau succès et de nombreux échos sont arrivés en mairie, pour évoquer le caractère plus convivial de cet emplacement.

Il n'est donc pas impossible que l'expérience soit renouvelée mais, avant d'envisager une quelconque pérennisation du site, une étude doit être menée auprès des riverains, des commerçants et des clients. Nous en reparlerons...

■ Rue du Roussillon

La première phase des travaux est achevée.

Les habitants de la rue du Roussillon vont pouvoir profiter d'un peu de quiétude, avant une reprise du chantier en mars prochain (sous réserve de conditions météorologiques favorables).



Les tuyaux d'arrivée d'eau potable et ceux du réseau d'assainissement ont été changés. Viendra ensuite, au printemps, l'enfouissement des réseaux filaires, avant la réfection complète de la voirie durant l'été.

Les travaux prennent du temps, certes, mais la rue sera métamorphosée par l'absence du réseau filaire.

Merci aux riverains pour leur patience !

■ Confiner n'est pas isoler

Quelles que soient les circonstances, la Mission ados garde le contact avec les jeunes !

Avec le reconfinement de novembre, les animateurs ont été de nouveau contraints de renoncer à l'accueil des ados au sein de la maison des jeunes. Pour garder le contact, ils ont dû **innover en créant des activités "en ligne"**.

Ainsi, depuis le début du mois de décembre, un e-mail est adressé, 2 fois par semaine, aux adhérents et aux jeunes s'étant inscrits aux activités des vacances de la Toussaint. Les animateurs proposent, dans ce message, des activités individuelles, telles que mots mêlés, rébus, énigmes... et invitent les jeunes à se pencher eux-mêmes sur la thématique proposée pour produire un support de sensibilisation (rébus, jeu, affiche, texte, etc.). Chaque semaine, un nouveau thème est abordé et la créativité des jeunes est encouragée.

Durant le mois de décembre – période test de ce projet de maintien du lien avec les jeunes pendant le confinement – ont été abordés le lexique du reporter radio, les énergies renouvelables, le harcèlement, les 1001 façons de donner une seconde vie aux objets et, bien sûr, Noël. 73 destinataires (adultes et ados confondus) ont reçu les messages de la Mission ados, et une quinzaine environ y a répondu.

■ Des arbres malades

Le city-stade de la Masserine se sent bien nu après l'abattage des sapins qui l'entouraient.

Durant l'été, certains sapins situés à proximité immédiate du city-stade, desséchés et montrant des signes évidents de faiblesse, avaient dû être abattus.

Mi-décembre, les épicéas qui étaient restés en place ont dû subir le même sort après qu'un verdict implacable soit tombé : **tous étaient colonisés par le scolyte typographe** (Ips typographus). Les traces de forage, les galeries d'entrée avec émission de sciure brune et les abondantes émissions de résine indiquaient une indéniable infestation généralisée.



Les arbres fragilisés par les colonisations fongiques secondaires (qui interviennent à l'automne et en hiver) présentaient un **fort risque de chute**.

NB : L'opportunité de nouvelles plantations, en remplacement des épicéas, est à l'étude.



Les échanges de messages se poursuivent malgré la reprise des activités à la maison des jeunes et un partenariat avec les commerçants locaux se prépare, afin de récompenser les jeunes les plus impliqués. À suivre...

Sur le thème du harcèlement, les animateurs ont été particulièrement impressionnés par l'affiche réalisée par Margaux (cf. ci-dessus). Bravo !

■ Permanence d'écoute citoyenne

Chaque samedi, de 10h à 12h, une élue est à l'écoute des Pulnéens.

Retardée par le confinement de novembre, mais importante aux yeux de l'équipe municipale, l'organisation de la permanence d'écoute citoyenne a été repensée pour permettre de **donner la parole aux habitants sans plus attendre**. Ainsi, faute de pouvoir assurer une permanence physique, Laurence Zieterski, conseillère municipale déléguée, assure une **permanence téléphonique** à son domicile depuis le 14 novembre.

Durant les 3 premières permanences, les Pulnéens ne connaissant pas encore bien le dispositif, les appels ont été peu nombreux. Ont été abordés :

- des problèmes de voisinage (relayés auprès du service urbanisme, de la police municipale, ainsi que du Maire),
- une demande d'inscription sur le monument des centenaires situé à proximité de l'Ehpad (requête transmise au service technique),
- une doléance concernant un arbre non élagué (également transmise au service technique),
- un signalement concernant des jeunes essayant d'ouvrir des portières de voitures (information transmise à la Police municipale).

NB : Dès que les conditions sanitaires le permettront, la permanence sera organisée au Centre de rencontre (et en d'autres lieux par la suite, afin de rester accessible à tous).

■ Vous nous avez demandé...

Je fais des travaux chez moi et dois me faire livrer des matériaux. Mon fournisseur m'indique qu'ils seront déposés sur le trottoir. Que dois-je faire ?

Dans la mesure où cette livraison va, de fait, privatiser une partie du trottoir de façon temporaire, il s'agit d'une **occupation du domaine public soumise à autorisation de voirie** (cf. Arrêté municipal 2012/06 modifié par Arrêté 2015/268 et article L113-2 du Code de la voirie routière).

Cette dernière doit être demandée en mairie, auprès du service urbanisme, au moins 8 jours avant la date souhaitée de l'occupation (attention, ce délai est différent en cas d'usage professionnel des matériels déposés). Le formulaire de demande est disponible à l'accueil de l'Hôtel de ville et en téléchargement sur www.pulnoy.fr.

L'occupation du domaine public est payante. Mieux vaut donc prévoir un court délai entre la livraison et l'enlèvement.

NB : Si le chantier impacte la circulation, une demande d'arrêté de circulation doit également être effectuée auprès de la Police municipale afin qu'une signalisation adéquate soit mise en place.

■ DANS VOTRE AGENDA

Les rendez-vous annoncés ci-dessous seront organisés sous réserve de conditions sanitaires favorables

Dès le 20 janvier
Inscriptions en ligne pour l'accueil de loisirs d'hiver de l'Association Familles Rurales de Pulnoy
afrpulnoy54425@gmail.com

FÉVRIER

Lundi 1^{er} - dès 18h30
Repair café intercommunal, organisé par Pulnoy Accueil Solidarité
Entrée libre - Centre de rencontre de Pulnoy

Lundi 8 - dès 18h30
Conseil municipal
Entrée libre dans la limite des places disponibles - Hôtel de Ville

Du 22 février au 5 mars
Accueil de loisirs de l'Association Familles Rurales de Pulnoy
Sur inscription préalable auprès de l'association - Espace des 4 Vents

Du 22 février au 5 mars
Activités de la Mission Ados
Sur inscription préalable au Service Toutes Générations - 2 rue du Tir

Du 22 février au 5 mars
Stage de vacances, organisé par le Tennis Club du Grémillon
De 6 à 14 ans - 65 € / semaine - Infos et inscriptions : 06 05 19 10 56

MARS

Lundi 1^{er} - dès 18h30
Repair café intercommunal, organisé par Pulnoy Accueil Solidarité
Entrée libre - Centre socioculturel de Seichamps

Lundi 8 / Mardi 9
Balayage des rues
Laissez libres trottoirs et chaussées

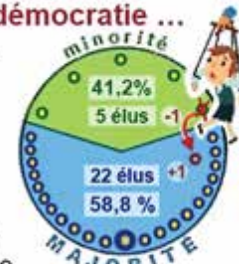
Lundi 8 - de 16h à 19h30
Collecte de sang, organisée par l'Amicale pour le Don de Sang Bénévole
Don possible pour les 18 ans et +
Ouvert à tous - [Centre de rencontre](#)

Lundi 29 - dès 18h30
Conseil municipal
Entrée libre dans la limite des places disponibles - Hôtel de Ville

LE MOT DE L'OPPOSITION

Quand la manipulation met à mal la démocratie ...

Déjà numériquement faiblement représentés au conseil municipal (5 conseillers sur 27...), les 41,2% d'électeurs qui ont apporté leur voix à notre liste (mars 2020) se voient de surcroît soumis au **traître "changement de camp" de Laurence Babin**, pourtant 2ème de cette liste. Manipulée par de déshonorantes sollicitations, cette élue minoritaire a en effet décidé, contre toute attente, d'accepter (juin 2020) une délégation indemnisée proposée sans concertation par le maire et finalement, de quitter l'équipe d'opposition (septembre 2020) pour rejoindre celle de son "généreux" maire ...



Cette trahison envers notre équipe et ses électeurs a abouti, à notre demande, à une redistribution au sein des différentes instances municipales (commissions, conseils et comités) des 4 élus minoritaires restants (Dominique Deviterne, Jean Enel, Frédéric Perrollaz et Zyede Ben Ismail), à raison malheureusement d'un seul représentant par instance ...

Toutefois, au-delà de cette minimale régularisation et afin de permettre une représentation pleine et libre des 41,2% des votants, **l'équipe d'opposition reste en attente de la démission de Laurence Babin** qui sera alors légalement remplacée par la candidate suivante de notre liste, Coralie Perrin-Savorini, soucieuse de la représentation honnête et respectueuse de l'expression de la démocratie pulnéenne.

Avec tous nos vœux pour 2021.

Vos élus du groupe minoritaire

[Pulnoy autrement](#)

pulnoyautrement.unblog.fr



LE MOT DE LA MAJORITÉ

Depuis les élections municipales, la liste d'opposition a subi plusieurs démissions pour des raisons personnelles et stratégiques (de leurs propres aveux). Nous sommes régulièrement accusés d'avoir manipulé une élue de l'opposition, afin qu'elle quitte leur liste et rejoigne la nôtre.

L'opposition déverse fréquemment des propos injustes, calomnieux, voire injurieux à son encontre et rêve de stratégies alambiquées de notre part. La question qui devrait être posée n'est pas tant pourquoi elle nous a rejoint, mais surtout **pourquoi elle les a quittés**. Nous leur laissons le soin de leur examen de conscience et préférons nous concentrer sur la gestion complexe de notre commune en ces temps troublés.

La liste majoritaire a vécu une expérience relativement semblable lors des élections, jamais nous n'avons imaginé de stratagèmes de leur part, nous avons simplement conclu à des ambitions et motivations personnelles de l'ancien adjoint concerné.

Le fait d'avoir une opposition, force de propositions dans la vie communale, devrait être un réel atout, permettre des échanges constructifs ; nous en sommes malheureusement bien éloignés.

Nous n'aborderons plus ce sujet qui n'intéresse sans doute que peu les pulnéen·nes qui attendent autre chose des élu·es de leur belle ville.

Le groupe majoritaire

■ PRÉVENTION

Le froid et les murs n'étouffent pas le bruit !

Il serait tentant de considérer que les nuisances sonores fleurissent aux beaux jours pour s'estomper à l'automne et en hiver, mais il n'en est rien !

Les travaux et autres activités bruyantes, même effectués en intérieur, sont encadrés par la loi 24h/24 et 365 jours/an. Celle-ci **interdit les bruits susceptibles d'occasionner un trouble anormal de voisinage** en gênant le repos et la tranquillité « par leur intensité, leur durée ou leur caractère répétitif... » (Code de la Santé Publique, Article R.1334-31).

En Meurthe-et-Moselle, l'utilisation des engins bruyants est autorisée, à condition de ne pas porter préjudice au voisinage :

- de 8h à 20h les jours ouvrables,
- de 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis,
- de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

(Arrêté Préfectoral du 26/12/1996)